

# 78 votre canton

/ Saint-Louis / Notre-Dame / Clagny / Glatigny /

## Versailles Nord-Ouest

Aménagement

### Montreuil, une renaissance

Montreuil a un nouveau cœur de village. Après un an et demi de travaux, l'église et la place renaissent à la lumière.

L'église Saint-Symphorien a été construite entre 1764 et 1771. Elle se présente sous la forme d'un plan basilical rectangulaire couronné de deux petites chapelles et marque le début du néoclassicisme dans l'architecture religieuse en France.

Cet édifice, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, est remarquable par sa façade occidentale orientée au nord. Celle-ci est constituée d'un emmarchement donnant accès au péristyle composé en avant de la façade de quatre colonnes toscanes supportant un fronton en stuc et à l'arrière de quatre autres colonnes engagées dans les murs. L'église se trouvait dans un état de conservation peu satisfaisant.

Le programme des travaux a consisté, > d'une part, à restaurer la façade occidentale : murs, emmarchement, dallage et colonnes, > d'autre part, à rénover l'intérieur de l'édifice : sols, murs, voûtes, portes, électricité et chauffage.

La rénovation de la place, véritable écrin de l'église, permet la redynamisation de Montreuil avec un souci d'amélioration de l'esthétique et du cadre de vie. Elle vise à favoriser le développement des commerces, à améliorer la sécurité des déplacements, en particulier celle des piétons et cyclistes.

Ce projet a pris en compte l'accès à l'église pour les cérémonies religieuses, la circulation de nombreux piétons, du fait, en particulier, de la proximité de plusieurs écoles, la reprise totale du pavage de la place, ainsi que celui des rues Saint-Fiacre et du Chanoine Boyer, l'élargissement des trottoirs, la mise en place d'un éclairage de style autour de la place, ainsi que l'installation de projecteurs pour la mise en valeur des façades de l'église, la création d'un passage surélevé avec création d'une « zone 30 », l'enfouissement des conteneurs « verres et papiers ».

Ce magnifique projet culturel et urbain a pu être mené à bien par la Ville de Versailles, grâce au soutien financier actif du Conseil général des Yvelines. ■



Autour de l'Eglise Saint-Symphorien : la renaissance du cœur du quartier Montreuil

Edito

Chers Versaillais,  
"Votre canton" a la volonté de vous informer régulièrement des réalisations du Conseil général des

Yvelines et des actions que je mène en votre nom pour Versailles.

Les principales responsabilités d'un Conseil général sont :

- > l'action sociale : l'aide aux personnes âgées, personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés ;
- > l'action scolaire et sportive : construction et entretien des collèges ;
- > le cadre de vie : amélioration de la circulation, des moyens collectifs de transport ;
- > l'action culturelle ;
- > ou encore le développement économique.

Cependant les contraintes budgétaires imposent des choix !

Ces choix d'avenir doivent toujours être faits en fonction de l'intérêt général de l'ensemble de la population.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour préparer l'avenir des Yvelines et de Versailles.

Bertrand DEVYS  
Maire-Adjoint chargé du budget et des Finances  
Vice-Président du Conseil général chargé de l'insertion professionnelle  
A votre écoute :  
Tél : 01 30 97 80 10 - Fax : 01 30 97 84 94  
e-mail : b.devys@mairie-versailles.fr

Subventions

### Des aides à la rénovation du patrimoine

A Versailles, le patrimoine prend une dimension exceptionnelle. Le Conseil général des Yvelines accompagne fortement la démarche municipale de rénovation de son patrimoine.

En matière de patrimoine ancien, l'église Notre-Dame garde précieusement douze médaillons de marbre blanc, classés monuments historiques, provenant de l'Académie Royale de peinture et de sculpture, initialement au Louvre. Ceux-ci viennent d'être restaurés. En ce qui concerne le patrimoine récent, le Conseil général aide la Ville de Versailles pour les travaux de réparation dans les établissements scolaires. Ainsi ont bénéficié des subventions départementales les écoles Carnot, Frémy, Lafitan, Colonel de Bange, Charles Perrault, J.J. Tharaud, Vieux Versailles, Trois Pommiers, les Marmousets, le Petit Prince, la Source, Wapler, Village de Montreuil... ■

L'acte de décès de Louis XIV est conservé aux Archives communales.

L'école Le Petit Prince rénovée.

Montbauron : un équipement exceptionnel.

Equipements sportifs

### Montbauron : ensemble sportif flambant neuf !

L'ensemble sportif de Montbauron est sans conteste l'un des équipements sportifs les plus importants du département. Sa piscine présentait hier un certain nombre de désordres liés à son ancienneté, à l'évolution de la réglementation et aux attentes du public. Il a donc été décidé de la restructurer en totalité et de créer un espace sports, loisirs, santé pour le plaisir de tous. La nouvelle piscine est désormais claire, lumineuse et ouverte sur le stade. L'opération intègre la création d'un parc de stationnement et l'aménagement d'espaces extérieurs.

Le Conseil général des Yvelines accompagne les communes grâce à un programme exceptionnel d'aide en faveur des équipements sportifs. Ce programme a pour objectif de soutenir l'effort des villes dans la gestion d'un patrimoine qui nécessite des investissements importants en termes de rénovation et de mises aux normes.

C'est dans ce cadre que le gymnase Montbauron II a été rénové et que le gymnase Montbauron I est en cours de réhabilitation. ■

Patrimoine

### Un nouveau lieu pour les archives communales

Les archives communales de Versailles conservent des "trésors", en particulier les registres paroissiaux, dont les plus anciens datent de 1545, où figurent de nombreux actes concernant la famille royale et la Cour sous l'ancien régime : décès de Louis XIV, mariage de Louis XVI, les registres de délibérations du "conseil municipal" depuis 1787, les recensements de la population versaillaise depuis 1790, des collections de plans, gravures, affiches, photographies et cartes postales sur la Ville. A ce titre, elles constituent la

mémoire de la commune. Ce patrimoine, qui s'enrichit au fil des ans de versements administratifs, dons, dépôts, achats successifs, était jusqu'à présent conservé sous les combles de l'Hôtel de Ville, dans des locaux difficiles d'accès, saturés et risqués pour les collections.

En accord avec le Château, les archives sont désormais installées dans les Grandes Écuries du Roy, dans des locaux dignes de leurs qualités. Le réaménagement de cette mémoire de la Ville a été financé avec le concours important du Conseil général des Yvelines. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

#### Groupe de la majorité départementale

6 000 logements par an dans les 5 années à venir, tel est l'objectif approuvé par notre Assemblée Départementale le 4 février 2006, à l'initiative du Président Pierre BÉDIER.

Dotée d'une enveloppe financière de 36 millions d'euros, cette politique ambitieuse et innovante est destinée à permettre la construction d'ici à 2010 de 30 000 logements - en location ou en accession sociale à la propriété - soit une augmentation de 50 % du rythme de la construction actuelle.

En collaboration avec les collectivités locales, cette politique audacieuse de réduction des inégalités, permettra aux jeunes ménages yvelinois de vivre dans des logements de qualité, renforçant ainsi l'attractivité de notre territoire, seule source de créations d'emplois.

#### Groupe socialistes et apparentés

Le Conseil général a changé de président mais pas de majorité hélas ! Après les années Borotra, marquées par une personnalité atypique et républicaine dont nous ne partageons pas toutes les options mais que nous respectons et qui nous respectait, voici le temps de M. Pierre Bédier. Nous n'avons pas présenté de candidat contre lui car compte tenu du découpage électoral injuste et de ses résultats (9 gauche sur 39 !) cela n'aurait servi à rien et surtout parce que nous voulons vous défendre vous qui nous faites confiance même si nous sommes minoritaires : nous jugerons donc sur pièces et actes, pas sur blabla. Nous dirons oui, nous dirons non : des valeurs, oui, de l'idéologie, non. De la justice sociale, oui, des privilèges, non. Opposition constructive.

Aidez-nous à tenir ce cap : prenez contact, venez juger sur place !

#### Groupe communiste

Le groupe communiste composé de Jacques Saint-Amaux pour le canton de Limay et de Michel Espinat pour le canton de Trappes, participe activement aux débats de l'assemblée départementale. Au sein de celle-ci largement dominée par la droite, notre ambition est de porter les aspirations de la jeunesse, des plus défavorisés, des chômeurs, des salariés, des enseignants qui oeuvrent à la réussite scolaire du plus grand nombre et des associations diverses.

Nous ne partageons pas nombre de priorités de la majorité départementale, mais tâchons de faire œuvre de propositions alternatives. Notre combat est celui de la justice, du progrès social et de la solidarité. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.